

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2023-118

Date de la convocation : 07/12/2023

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 83

Conseillers représentés : 12

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des des Tourelles, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013LALONDE Loïc , 014 GOMEZ Jean-Baptiste , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 019LABBE José , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 025 NIZET Sylvain , 026LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 030HAULIN Eric , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLLOT Laurent , 040MATHIAS Frédéric , 041 SEMBENI Alain , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046SINGLIT Benoît , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 054VALET Bruno , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 065 HARDY Jérôme , 066 OUDIN Denis , 067 ROUSSY Elise , 069OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 073 BOXEBELD Pascal , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 077 NAUDIN Muriel , 079 BERTHELEMY Mathieu , 080LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 084 FLEURY Vincent , 085 DEGLAIRE Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 GUILLAUME Marie Pol , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 094 MINET Maxime , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LEGALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 112 FESTUOT Annie , 114 HAUDECOEUR Agnès , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert ,

Ont donné procuration : 001 POTRON Pierre (à 015 THIERION Vincent) , 009 HERBAY Christelle (à 011 PERTUS Xavier) , 020 MARCHERAS Laetitia (à 029 SIGNORET Francis) , 024 DEPOUILLY Jean (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 061 BOUILLEAUX Jean Pol (à 062 PIEROT Chantal) , 068 HAULIN Bertrand (à 059 LECLERCQ Guy) , 090 PIRAS Caroline (à 092 MOUTON Francis) , 107 COLSON Pascal (à 110 DION Valentine) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 114HAUDECOEUR Agnès) , 111 DUGARD Yann (à 105 CARPENTIER Dominique) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 122 MAROTEAUX Nathalie (à 121 RENOLLET Hubert)

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE – BATIMENT D'ENTREPRISES –
REGULARISATION DU CHAPITRE 67**

Vu la délibération n°DC2023/033 du Conseil communautaire du 12/04/2023 adoptant le budget annexe Bâtiment d'entreprises pour 2024 ;

Considérant que les locaux de la pépinière sont munis d'un compteur de production d'électricité photovoltaïque qui permet de facturer à EDF OA le surplus de production ;

.../...

Considérant qu'une régularisation des relevés a été effectuée ;

Considérant qu'un titre a été émis en 2021 pour une somme de 5 850,93 €. Après contestation d'EDF OA, le montant devait être de 5 142,99 €. En contrepartie, les sommes suivantes ont été facturées :

- 5 142,99 € (au lieu des 5 850,93 €) pour la période du 14/09/2020 au 14/09/2021 ;
- 5 438,52 € pour la période du 14/09/2021 au 14/09/2022 ;
- 3 739,50 € pour la période du 14/09/2022 au 14/09/2023 ;

soit **14 321,01 €** en encaissement pour cette année.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DÉCIDE par 92 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (017 BESTEL Bernard , 065 HARDY Jérôme , 098 BESANCON Tony) :

- D'APPROUVER la décision modificative de la régularisation du chapitre 67 pour le budget du Bâtiment d'entreprises

Dépenses de fonctionnement :

Chapitre 67, article 673, Titres annulés (sur exercices antérieurs) : + 5 900,00 €

Chapitre 011, article 615221, Bâtiments publics : - 5 900,00 €

- D'AUTORISER le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Gérald LORFEUVRE

Le Président,


Benoit SINGLIT